

"SDNTT" - Swiss Dermatology Network for Targeted Therapies:

Réseau suisse de Dermatologie pour les traitements ciblés

Information aux participants

Madame, Monsieur,

1. Invitation au participant à l'étude

Nous vous demandons de participer au registre SDNTT sur le psoriasis car vous suivez un traitement destiné à traiter le psoriasis.

2. Objectif

L'étude consiste à suivre pendant dix ans environ 750 patients atteints de psoriasis en Suisse. Cette forme de suivi à long terme d'un grand nombre patients est appelée "registre de patients". Le projet de registre "SDNTT" vise à étudier l'efficacité des thérapies modernes du psoriasis au quotidien, les avantages pour les patients ainsi que la sécurité d'emploi des divers traitements du psoriasis.

3. Informations générales sur le registre des patients

Les données sur l'évolution du traitement et les éventuels effets secondaires seront recueillies et analysées de manière centrale pour la Suisse. Étant donné que de nombreux registres de patients recueillent les mêmes données en Europe, ces registres devraient être analysés ensemble. C'est pourquoi votre médecin vous demande de remplir un formulaire de plusieurs pages. Votre médecin nous donnera d'autres données importantes sur votre traitement.

L'étude n'a aucune influence sur la forme de votre traitement. Vous n'aurez donc pas besoin de faire d'examen complémentaires et ne suivrez aucun autre traitement que celui que votre médecin vous a prescrit.

4. Participation volontaire

La participation à ce suivi est bien sûr volontaire. Vous ne subirez aucun désagrément si vous décidez de ne pas participer. Vous pouvez revenir à tout moment sur votre consentement sans donner de raison et sans que cela n'influence la poursuite de votre traitement.

Si vous révoquez votre consentement à la poursuite de l'étude, les données anonymisées* conservées jusqu'alors seront conservées et analysées dans le cadre de l'étude, à moins que vous ne vous y opposiez.

en matière de soins en dermatologie (CVderm, hôpital universitaire de Hambourg-Eppendorf, Allemagne,) où elles seront analysées.

En Allemagne, la protection des données est comparable à la protection des données en Suisse. Un collaborateur ou responsable de Cvderm peut consulter votre dossier médical chez votre médecin traitant à des fins de contrôle. Les autorités responsables dans le cadre des inspections et la commission d'éthique compétente pourront également consulter ces données médicales non anonymisées en s'adressant au médecin de l'étude. Seul votre médecin traitant, un collaborateur ou responsable de CVderm et les autorités peuvent donc faire le lien entre vos données et vous-même.

Pour l'analyse ultérieure des données et la publication, il n'est pas possible de remonter jusqu'à vous. En tant que participant, vous avez le droit d'accéder aux données vous concernant. Les données restent enregistrées pour une durée de dix ans après la fin du projet.

Nous vous demandons de lire attentivement cette déclaration de consentement et - si vous l'acceptez - de la signer. La déclaration de consentement sera ensuite transmise au centre d'étude, une copie sera conservée dans votre dossier médical et une copie vous est destinée.

11. Coûts

Il n'y a aucun coût supplémentaire pour vous ou votre assurance maladie.

12. Dédommagement des participants à l'étude

Vous ne recevez aucun dédommagement pour votre participation à cette étude.

13. Personnes à contacter

Pour toute question est à votre disposition le numéro de téléphone +41 44 255 34 71.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Directeur de l'étude
Prof. Dr. med. Thomas Kündig

* Anonymisation: effacer le nom et tout autre élément d'identification dans le but de rendre impossible toute identification de la personne concernée.

** Pseudonymisation: remplacement du nom et d'autres éléments d'identification par une marque distinctive dans le but de rendre impossible ou très difficile l'identification de la personne concernée.